



# Constitution de partie civile suite à accident

Par **phlois**, le **15/11/2010** à **10:05**

Mes parents ont été victimes d'un très grave accident aux séquelles très importantes. Moi et mon frère devons quasiment maintenant tout gérer pour eux.

Ils ont déposé plainte.

Nous concernant, il semble que nous devrions nous porter partie civile.

Je me pose plusieurs questions:

- 1) y a t'il un délai maximum pour ce porter partie civile
- 2) comment procéder pratiquement pour ce porter partie civile
- 3) auprès de qui doit on déposer la demande de partie civile
- 4) devrions nous prendre un avocat
- 5) que pouvons nous attendre de cette procédure, interet et inconvénients et résultats probables

Cela fait beaucoup de questions, mais j'aimerais bien sûr ne pas commettre d'erreur, les procédures étant déjà assez lourdes et longues comme ça.

Merci d'avance à ceux qui sauront m'orienter dans ce dédale